

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES A FPU dont la population est de 3500
habitants et plus - COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20001734100120

POSTE COMPTABLE : SCG COEUR D'HERAULT

M. 14

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	25
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	27
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	28

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 200017341	COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC BUDGET PRINCIPAL	DM 2023
--------------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	15169
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	1593
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3043550.00	0.00	229.91	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	745.00	327.00
2	Produit des impositions directes/population	121.00	175.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	790.00	390.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	102.00	103.00
5	Encours de dette/population	635.00	204.00
6	DGF/population	45.00	49.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	53.64	40.80
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99.00	89.00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	9.19	22.69
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	71.00	51.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 164,00	10 164,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		10 164,00	10 164,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	-164 693,80	-164 693,80
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		-164 693,80	-164 693,80
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		-154 529,80	-154 529,80

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	3 211 705,60	0,00	-114 900,00	-114 900,00	3 096 805,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 155 447,00	0,00	80 000,00	80 000,00	7 235 447,00
014	Atténuations de produits	1 114 838,00	0,00	223 748,00	223 748,00	1 338 586,00
65	Autres charges de gestion courante	3 202 197,57	0,00	-18 807,00	-18 807,00	3 183 390,57
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		14 684 188,17	0,00	170 041,00	170 041,00	14 854 229,17
66	Charges financières	256 502,00	0,00	1 500,00	1 500,00	258 002,00
67	Charges exceptionnelles	21 391,61	0,00	0,00	0,00	21 391,61
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	80 000,00		-80 000,00	-80 000,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		15 042 081,78	0,00	91 541,00	91 541,00	15 133 622,78
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 478 805,83		-32 842,00	-32 842,00	1 445 963,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	520 080,00		-48 535,00	-48 535,00	471 545,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 998 885,83		-81 377,00	-81 377,00	1 917 508,83
TOTAL		17 040 967,61	0,00	10 164,00	10 164,00	17 051 131,61

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 051 131,61
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	405 413,00	0,00	0,00	0,00	405 413,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 509 834,50	0,00	0,00	0,00	1 509 834,50
73	Impôts et taxes	10 766 916,00	0,00	-41 778,00	-41 778,00	10 725 138,00
74	Dotations et participations	3 141 127,00	0,00	0,00	0,00	3 141 127,00
75	Autres produits de gestion courante	152 580,00	0,00	0,00	0,00	152 580,00
Total des recettes de gestion courante		15 975 870,50	0,00	-41 778,00	-41 778,00	15 934 092,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	30 050,00	0,00	0,00	0,00	30 050,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		92 631,00	92 631,00	92 631,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		16 005 920,50	0,00	50 853,00	50 853,00	16 056 773,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	107 000,00		-40 689,00	-40 689,00	66 311,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		107 000,00		-40 689,00	-40 689,00	66 311,00
TOTAL		16 112 920,50	0,00	10 164,00	10 164,00	16 123 084,50

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	928 047,11
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 051 131,61
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 851 197,83	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	576 948,56	0,00	-104 250,00	-104 250,00	472 698,56
204	Subventions d'équipement versées	544 602,00	0,00	-224 118,20	-224 118,20	320 483,80
21	Immobilisations corporelles	1 214 335,76	0,00	-31 320,00	-31 320,00	1 183 015,76
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	755 962,16	0,00	-1 136,66	-1 136,66	754 825,50
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 091 848,48	0,00	-360 824,86	-360 824,86	2 731 023,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	144 322,41	0,00	0,00	0,00	144 322,41
13	Subventions d'investissement	26 189,67	0,00	36 820,06	36 820,06	63 009,73
16	Emprunts et dettes assimilées	610 602,00	0,00	0,00	0,00	610 602,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	781 114,08	0,00	36 820,06	36 820,06	817 934,14
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	75 809,01	0,00	0,00	0,00	75 809,01
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 948 771,57	0,00	-324 004,80	-324 004,80	3 624 766,77
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	107 000,00		-40 689,00	-40 689,00	66 311,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	107 000,00		159 311,00	159 311,00	266 311,00
	TOTAL	4 055 771,57	0,00	-164 693,80	-164 693,80	3 891 077,77

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	555 480,19
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 446 557,96
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	937 937,34	0,00	11 800,00	11 800,00	949 737,34
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	742 116,80	0,00	-242 116,80	-242 116,80	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 680 054,14	0,00	-230 316,80	-230 316,80	1 449 737,34
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	253 992,83	0,00	-53 000,00	-53 000,00	200 992,83
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	253 992,83	0,00	-53 000,00	-53 000,00	200 992,83
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	678 318,96	0,00	0,00	0,00	678 318,96
	Total des recettes réelles d'investissement	2 612 365,93	0,00	-283 316,80	-283 316,80	2 329 049,13
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 478 805,83		-32 842,00	-32 842,00	1 445 963,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	520 080,00		-48 535,00	-48 535,00	471 545,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 998 885,83		118 623,00	118 623,00	2 117 508,83
TOTAL		4 611 251,76	0,00	-164 693,80	-164 693,80	4 446 557,96

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 446 557,96
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 851 197,83
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-114 900,00		-114 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	80 000,00		80 000,00
014	Atténuations de produits	223 748,00		223 748,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	-18 807,00		-18 807,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	1 500,00	0,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	-80 000,00	-48 535,00	-128 535,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		-32 842,00	-32 842,00
Dépenses de fonctionnement – Total		91 541,00	-81 377,00	10 164,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 164,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	36 820,06	-40 689,00	-3 868,94
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	-104 250,00	0,00	-104 250,00
204	Subventions d'équipement versées	-224 118,20	0,00	-224 118,20
21	Immobilisations corporelles (6)	-31 320,00	200 000,00	168 680,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	-1 136,66	0,00	-1 136,66
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		-324 004,80	159 311,00	-164 693,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-164 693,80
---	--------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	-41 778,00		-41 778,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	-40 689,00	-40 689,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	92 631,00	0,00	92 631,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		50 853,00	-40 689,00	10 164,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 164,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	-53 000,00	0,00	-53 000,00
13	Subventions d'investissement	11 800,00	0,00	11 800,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	-242 116,80	0,00	-242 116,80
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		-19 555,00	-19 555,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	200 000,00	200 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		-28 980,00	-28 980,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		-32 842,00	-32 842,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		-283 316,80	118 623,00	-164 693,80

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-164 693,80
---	--------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 211 705,60	-114 900,00	-114 900,00
60228	Autres fournitures consommables	53 763,00	-8 000,00	-8 000,00
6032	Variat* stocks autres approvisionnements	163 000,00	-2 900,00	-2 900,00
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	466 573,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	18 005,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	251 918,69	-15 000,00	-15 000,00
60613	Chauffage urbain	44 518,31	-27 000,00	-27 000,00
60622	Carburants	106 221,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	21 540,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	28 286,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	46 260,41	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	15 329,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	15 385,78	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	63 864,37	-2 200,00	-2 200,00
6132	Locations immobilières	21 290,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	112 659,20	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	8 860,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	70 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 838,05	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 408,16	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	10 086,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	140 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	49 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 946,62	0,00	0,00
6156	Maintenance	69 691,60	0,00	0,00
6161	Multirisques	35 592,09	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	16 468,75	-3 900,00	-3 900,00
617	Etudes et recherches	2 308,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	11 246,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	37 937,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	300,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	183 130,50	-6 390,00	-6 390,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	288 086,11	-22 974,00	-22 974,00
6231	Annonces et insertions	100 743,56	-10 000,00	-10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 517,08	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	79 756,35	-2 123,00	-2 123,00
6238	Divers	44 060,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	22 770,00	-2 435,00	-2 435,00
6247	Transports collectifs	382,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	20 552,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	76 396,50	-1 978,00	-1 978,00
6261	Frais d'affranchissement	22 100,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	23 120,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	7 180,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	38 600,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	9 800,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	1 900,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	4 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	20 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	254 087,00	-10 000,00	-10 000,00
63512	Taxes foncières	8 030,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	800,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	24 398,47	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 155 447,00	80 000,00	80 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	24 000,00	0,00	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	280 000,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	902 500,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 867,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	98 503,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 576 536,00	80 000,00	80 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	79 573,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	342 962,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	1 025 348,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	7 200,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	42 619,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	7 000,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	627 188,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	760 948,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	34 082,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	209 742,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	41 438,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	36 500,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	22 441,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	21 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	1 114 838,00	223 748,00	223 748,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	11 000,00	131 117,00	131 117,00
739211	Attributions de compensation	91 745,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	990 130,00	0,00	0,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	21 963,00	92 631,00	92 631,00
65	Autres charges de gestion courante	3 202 197,57	-18 807,00	-18 807,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	58 445,46	0,00	0,00
6518	Autres	132 184,16	0,00	0,00
6521	Déficit budgets annexes administratifs	345 092,55	0,00	0,00
6531	Indemnités	131 135,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	5 940,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	13 860,00	0,00	0,00
6535	Formation	1 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	26,40	0,00	0,00
65548	Autres contributions	1 919 964,00	-18 807,00	-18 807,00
65733	Subv. fonct. Départements	12 000,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	30 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	372 000,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	550,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	179 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		14 684 188,17	170 041,00	170 041,00
66	Charges financières (b)	256 502,00	1 500,00	1 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	201 502,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	1 500,00	1 500,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	55 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	21 391,61	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	21 391,61	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	80 000,00	-80 000,00	-80 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	80 000,00	-80 000,00	-80 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		15 042 081,78	91 541,00	91 541,00
023	Virement à la section d'investissement	1 478 805,83	-32 842,00	-32 842,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	520 080,00	-48 535,00	-48 535,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	491 100,00	-19 555,00	-19 555,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	28 980,00	-28 980,00	-28 980,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 998 885,83	-81 377,00	-81 377,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 998 885,83	-81 377,00	-81 377,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 040 967,61	10 164,00	10 164,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 164,00
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	43 800,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	42 300,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	1 500,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RJ 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	405 413,00	0,00	0,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	150 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	255 413,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 509 834,50	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	112 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	235 635,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	76 155,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	158 587,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	265 825,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	104 000,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	400 000,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	29 720,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	41 777,50	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	19 500,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	66 635,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	10 766 916,00	-41 778,00	-41 778,00
73111	Impôts directs locaux	2 947 542,00	14 000,00	14 000,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	334 176,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	219 402,00	17 598,00	17 598,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	73 305,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	671 624,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	314 000,00	-26 888,00	-26 888,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	2 953 177,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	375 000,00	0,00	0,00
7382	Fraction de TVA	2 510 481,00	-56 648,00	-56 648,00
7388	Autres taxes diverses	368 209,00	10 160,00	10 160,00
74	Dotations et participations	3 141 127,00	0,00	0,00
74124	Dotation d'intercommunalité	426 684,00	0,00	0,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	324 498,00	0,00	0,00
744	FCTVA	8 267,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	434 464,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	133 379,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	195 832,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	45 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	1 391 377,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	170 086,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	11 540,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	152 580,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	148 880,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	3 700,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		15 975 870,50	-41 778,00	-41 778,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	30 050,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	29 950,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	100,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	92 631,00	92 631,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00	92 631,00	92 631,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		16 005 920,50	50 853,00	50 853,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	107 000,00	-40 689,00	-40 689,00
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	87 000,00	-40 689,00	-40 689,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		107 000,00	-40 689,00	-40 689,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 112 920,50	10 164,00	10 164,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			10 164,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	576 948,56	-104 250,00	-104 250,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	207 150,00	-104 250,00	-104 250,00
2031	Frais d'études	355 370,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	14 428,56	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	544 602,00	-224 118,20	-224 118,20
2041413	Subv.Cne GFP : Projet infrastructure	129 509,38	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	12 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	393 021,00	-224 118,20	-224 118,20
20423	Privé : Projet infrastructure	10 071,62	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 214 335,76	-31 320,00	-31 320,00
2111	Terrains nus	50 000,00	-20 000,00	-20 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	299 360,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	43 938,40	-30 000,00	-30 000,00
2135	Installations générales, agencements	79 727,58	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	51 979,27	18 680,00	18 680,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	75 128,74	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	7 000,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	1 287,85	0,00	0,00
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	46 500,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	19 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	119 911,95	0,00	0,00
2184	Mobilier	20 612,35	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	399 889,62	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	755 962,16	-1 136,66	-1 136,66
2313	Constructions	527 000,00	30 000,00	30 000,00
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	20 239,20	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	208 722,96	-31 136,66	-31 136,66
Total des dépenses d'équipement		3 091 848,48	-360 824,86	-360 824,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	144 322,41	0,00	0,00
1021	Dotation	144 322,41	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	26 189,67	36 820,06	36 820,06
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	26 189,67	36 820,06	36 820,06
16	Emprunts et dettes assimilées	610 602,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	610 602,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		781 114,08	36 820,06	36 820,06
458110	RÉHABILITATION DU HAMEAU DE NAVACELLES (6)	75 809,01	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		75 809,01	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 948 771,57	-324 004,80	-324 004,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	107 000,00	-40 689,00	-40 689,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	87 000,00	-40 689,00	-40 689,00
13911	Etat et établissements nationaux	87 000,00	-40 689,00	-40 689,00
	Charges transférées (9)	20 000,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	87 000,00	-40 689,00	-40 689,00
2128	Autres agencements et aménagements	20 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	200 000,00	200 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		107 000,00	159 311,00	159 311,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 055 771,57	-164 693,80	-164 693,80

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-164 693,80
---	--------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	937 937,34	11 800,00	11 800,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	55 909,80	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	209 362,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	17 645,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	5 500,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	82 958,06	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	59 885,77	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	51 488,27	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	258 958,44	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	196 230,00	11 800,00	11 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	742 116,80	-242 116,80	-242 116,80
1641	Emprunts en euros	742 116,80	-242 116,80	-242 116,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 680 054,14	-230 316,80	-230 316,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	253 992,83	-53 000,00	-53 000,00
10222	FCTVA	209 192,83	-53 000,00	-53 000,00
10251	Dons et legs en capital	44 800,00	0,00	0,00
138	Autres subvent^o invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat^o (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		253 992,83	-53 000,00	-53 000,00
458210	RÉHABILITATION DU HAMEAU DE NAVACELLES (5)	537 425,54	0,00	0,00
458211	REHABILITATION DU HAMEAU DE NAVACELLES DEPT (5)	140 893,42	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		678 318,96	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 612 365,93	-283 316,80	-283 316,80
021	Virement de la sect^o de fonctionnement	1 478 805,83	-32 842,00	-32 842,00
040	Opérat^o ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	520 080,00	-48 535,00	-48 535,00
28188	Autres immo. corporelles	491 100,00	-19 555,00	-19 555,00
4818	Charges à étaler	28 980,00	-28 980,00	-28 980,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 998 885,83	-81 377,00	-81 377,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	200 000,00	200 000,00
458210	RÉHABILITATION DU HAMEAU DE NAVACELLES	0,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 998 885,83	118 623,00	118 623,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 611 251,76	-164 693,80	-164 693,80

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-164 693,80
---	--------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RJ 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
15 Acquisition benne OM	200 000,00	-200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Aide économique aux entreprises 2023	100 000,00	-100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Aménagement et renaturation parking la Baume	526 500,00	0,00	526 500,00	0,00	59 500,00	372 900,00	94 100,00
20 Construction d'un bâtiment pour l'accueil du service des OM	0,00	1 153 440,00	1 153 440,00	0,00	30 000,00	904 261,00	219 179,00
17 Création ALP à Saint Jean de la Blaquière	1 104 948,00	0,00	1 104 948,00	0,00	491 000,00	613 948,00	0,00
1 Elaboration du PLUI	605 820,00	0,00	605 820,00	398 670,00	102 910,00	104 250,00	0,00
7 GEMAPI	1 380 000,00	0,00	1 380 000,00	732 827,69	521 200,00	125 972,31	0,00
14 Généraliser le tri à la source des biodéchets	189 708,00	0,00	189 708,00	0,00	85 092,00	52 108,00	52 805,00
19 Investissements suite à l'étude 120 kg	325 000,00	51 000,00	376 000,00	0,00	130 000,00	196 000,00	50 000,00
8 OPAH 2022/2026	734 889,00	0,00	734 889,00	55 585,66	152 162,40	160 000,00	367 140,94
5 Opération Façades 2017/2022	463 481,65	9 274,24	472 755,89	295 596,69	91 865,80	85 293,40	0,00
10 Opération Façades 2022/2026	24 925,16	-18 010,00	6 915,16	3 615,16	3 300,00	0,00	0,00
13 Opération Façades 2023	100 000,00	-59 303,00	40 697,00	0,00	5 697,00	35 000,00	0,00
4 Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat 2015/2021	1 297 181,00	0,00	1 297 181,00	1 146 888,33	104 116,00	114 351,67	0,00
11 Opération Programmée d'amélioration de l'habitat 2022	17 066,00	-13 995,00	3 071,00	0,00	3 071,00	0,00	0,00
12 Opération Programmée d'amélioration de l'habitat 2023	152 294,00	-54 064,00	98 230,00	0,00	28 328,00	34 951,00	34 951,00
9 Programme d'intérêt général départemental 2022/2024	83 000,00	-41 500,00	41 500,00	0,00	0,00	10 000,00	31 500,00

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
9 Entretien des ripisylves et atterrissements 2023-2028	0,00	1 260 000,00	1 260 000,00	0,00	210 000,00	150 000,00	750 000,00
8 Exposition Brésil identités	52 300,00	0,00	52 300,00	0,00	48 500,00	3 800,00	0,00
7 Exposition l'Expressionnisme allemand	190 000,00	0,00	190 000,00	0,00	11 820,00	178 180,00	0,00
5 Exposition paysage 2022/2023	186 460,00	0,00	186 460,00	82 594,34	39 300,00	64 565,66	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0 59

Nombre de membres présents : 0 35

Nombre de suffrages exprimés : 0 45

VOTES :

Pour : 0 43

Contre : 0

Abstentions : 0 2

Date de convocation : 24 novembre 2023

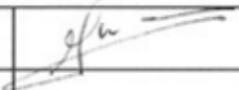
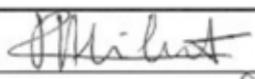
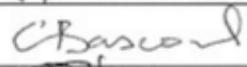
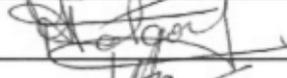
Présenté par (1), David BOSC

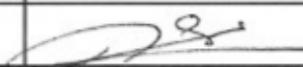
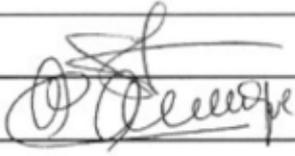
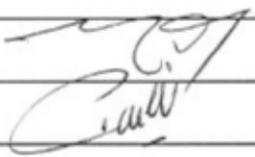
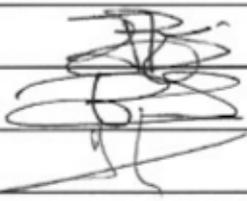
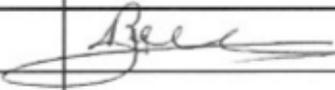
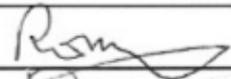
A. l'ordre le 30 novembre 2023

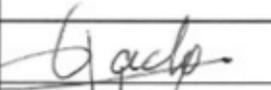
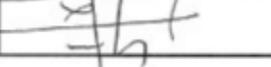
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A. l'ordre le 30 novembre 2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ABRIC Michel	
AGUSSOL Jean Paul	
ALIBERT Damien	
BASCOUL Chantal	
BAÏSSET Martine	
BENAMEUR Ali	
BENAMMAR-KOLY Fadhila	
BERLENDIS Philippe	
BOSC David	
BOUSQUET Pierre-Paul	
BRAL Jean Michel	
CLARISSAC Jérôme	
COMBES Michel	
COUVELARD Jean-Christophe	
CROS Ludovic	
DRUART David	
DRUENE Michel	
ENNADIFI Fatima	
FABRE Daniel	
FALCOU Alain	
GALEOTE Monique	

IV - ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
GOUDAL Joëlle		
GOUJON Bernard		
GOURMELON Iz'ia		
GOUTELLE Antoine		
JAHNICH Bernard		
KASSOUH Hamed		
KOEHLER Didier		
LAATEB Claude		
LEMAIRE Guy		
LÉVÊQUE Gaëlle		
MARRES Gilles		
OLIVIER Françoise		
OLLIER Eric		
PAILHOUX Jean-Paul		
PEDROS Isabelle		
PERIGALT Isabelle		
PRADEL Sophie		
REQUI Jean-Luc		
RICARDO Christian		
ROCOPLAN Nathalie		
ROIG Frédéric		
ROMERO Sonia		
ROMO Christophe		
ROUQUETTE Damien		
ROUVEIROL Valérie		
SAUVIER Jean-Marc		
SINEGRE Joana		
STADLER Magali		
SYZ Nathalie		

IV - ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
THERY Clément		
TRINQUIER Jean		
VALAT Jérôme		
VALETTE Daniel		
VAN DER HORST Claire		
VANEL Véronique		
VENOT Félicien		
VERDOL Marie-Laure		
VIALA Alain		

1^{er} décembre 2023

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 1^{er} et de la publication le 4 décembre 2023

A, le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant :
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

A Lodève, le 30 novembre 2023
 le Président
 Jean-Luc REYVI
